L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS ;
MERCREDI MATIN, 24 JANVIER

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire.

V.

Le soir des funérailles.

[illegible] Jacques et Boniface, [illegible] tous les deux [illegible]

—Il paraît,—dit Raoul,—que vous venez me demander la même chose ?

[illegible]

—Parlez alors ! C'est.... —Vous partez ce soir ; c'est de votre devoir. —Mais pourquoi ? —Pour vous servir [illegible] —répliqua le sergent.

[illegible] Raoul, dans jusqu'aux armes, ne répondit qu'en leur tendant à la fois ses deux mains.

—Et toi, Boniface, tu appartiens à l'amiral de Villars ?

—Il m'avait donné à votre mère ;—répondit [illegible] et plusieurs fois, votre mère m'a fait promettre de vous suivre et de veiller sur vous après sa mort [illegible]. J'ai juré ! [illegible]

—Soit ! — dit Boisrosé, — mais toi Jacques ?

—Moi, — réplique simplement le Gauthier, — qu'est-ce que je ferais ici sans vous ?

—Venez donc tous les deux ! — conclut Raoul.

—Non, pas tous les deux, — s'écrièrent-ils simultanément,—mais tous les dix.

—Tous les dix ! Comment ?

—Moi, j'ai mes trois Gauthiers, — répondit Jacques.

—Et moi, mes cinq hommes d'armes, — ajouta Boniface, ce qui fait la dizaine bien comptée, si je ne me trompe.

—Mais c'est toute une armée que cela, mes amis, ... et la meilleure armée que je puis emporter de Criquebœuf !

—Bah la guerre y pourvoira,—dit le sergent, et comme vous voici la bride sur le cou, il paraît que vous allez satisfaire enfin votre envie, c'est-à-dire piquer droit aux batailles !

—Quant à nous autres, — ajouta plus modestement le Gauthier, — nous n'avons besoin de rien, tant qu'il restera des daims dans les bois et de l'eau claire aux fontaines.

—Va donc pour la brigade tout entière,—conclut enfin Raoul,—mais qu'elle soit prête à se mettre en marche dès ce soir. A neuf heures [illegible]

Et, tous les trois, se dirigèrent vers la salle du banquet.

Déjà la journée s'avançait.

Au bout d'une heure à peine, Boniface et Jacques se retirèrent, celui-ci pour réunir ses sauvages fantassins, celui-là pour procéder à l'équipement de ses cavaliers.

Les deux chefs devaient se retrouver, chacun avec ses hommes, dans la cour d'honneur, aux approches de l'heure convenue.

Durant ce temps là, le festin continuait dans la grande salle du château.

Bientôt les serviteurs se retirèrent pas discrétion, les tenanciers et les soldats pour festoyer plus à l'aise, en dehors du regard des maîtres.

Il ne resta plus à table que les hobereaux et les capitaines.

Parmi ces derniers, le commandeur de Crillon se faisait remarquer par son intarissable soif et par ses attentions obséquieuses envers le jeune amphytrion.

—Buvons ! lui répétait-il souvent,—l'oubli du passé se trouve au fond des coupes qui nous versent, avec les vins généreux, tout le renouveau des espérances à venir !

Raoul résistait autant que possible à ces bachiques excitations. Dans la crainte de mécontenter ses hôtes, il dût céder une dernière fois.

Cette fois,—sans que personne le remarquât, car l'ivresse commençait d'obscurcir tous les yeux,—le commandeur avait caché, sous le goulot qu'enveloppait sa main un étroit flacon dont le contenu s'épanchait en même temps que le vin de la bouteille.

Et cela, rien que dans le hanap de Raoul.

Quelques instants plus tard, Raoul s'était profondément endormi.

—Pauvre garçon !—dit le commandeur,—ça ne sait pas encore boire ! Il a besoin de repos. Transportons le dans la salon voisin.

Lui-même aidé de deux autres convives, il daigna prêter à cette opération le secours de son bras.

Le jeune châtelain, toujours ensommeillé, fut étendu sur un large lit de repos tout à l'autre extrémité de la chambre en question.

Après quoi, sans bruit, on se retira, mais Crillon le dernier.

Encore entrebâilla-t-il la porte avant de la refermer comme pour un dernier regard rempli d'intentions amicales, mais en réalité pour échanger un signe avec deux hommes qui, par une autre porte, une porte secrète, se faufilaient à pas de loup vers le jeune dormeur.

Ces deux hommes, ces deux sacripants, nous les connaissons déjà. C'étaient l'Allemand Wolf et l'Italien Mercurio.

Puis, le festin continua de plus belle.

Cependant, le commandeur ne tarda pas à donner le signal du départ, sous le prétexte qu'il fallait du silence au sommeil de l'amphytrion.

Quelques convives voulurent prendre congé de celui-ci, quelques autres ne quittaient la table qu'à regret.

—Bah ! bah !—dit cet excellent commandeur, laissons reposer l'enfant..., et, par le corbleu ! venez tous souper chez moi, dans ma bonne ville d'Honfleur, où je vous promets franche ripaille et des vins sans pareils !

La cave et la cuisine de Crillon jouissaient d'une telle renommée que l'invitation fut acceptée d'enthousiasme.

Quelques minutes plus tard, tous les convives, plus ou moins avinés, galopaient à qui mieux mieux sur la route d'Honfleur.

Il était alors huit heures environ.

Les vitres du manoir flamboyaient encore dans la nuit ; mais tout bruit avait cessé, sauf vers l'office, où trois ou quatre serviteurs de l'un et de l'autre sexe s'endormaient, tout en achevant leur pichet de cidre.

Bientôt quelques hommes se réunirent dans la cour d'honneur, les uns tenant leur cheval par la bride, les autres appuyés sur leur arquebuse.

A leur immobilité silencieuse, on les eût pris pour des statues, sinon pour des ombres.

Ils attendaient.

L'heure se passant, on les vit se promener çà et là, deux par deux, trois par trois, mais toujours en silence.

Parmi les plus impatients, il était facile de reconnaître le sergent Boniface et Jacques Gauthier.

—La lune marque plus de huit heures,— dit ce dernier,—et le maître ne vient pas !

—La consigne est de l'attendre ici jusqu'à neuf,—répliqua l'autre,—attendons encore !

—Mais puisque tout le monde est parti, que peut-il faire ?

—Ça ne nous regarde point ; la consigne avant tout !

Au bout d'une demi-heure, le Gauthier beaucoup moins strict à cet endroit, commença de donner des marques d'inquiétude.

—Allons interroger les gens !—dit-il,— ce retard me semble singulier... Je ne puis plus tenir en place... Il faut qu'il soit arrivé malheur !

Et, sans attendre la réponse du sergent, il prit sa course vers les cuisines.

Non sans maugréer quelque peu, Boniface suivit Jacques.

Les domestiques se trouvaient dans cet état qui flotte entre le sommeil et l'ivresse. Tout ce qu'on obtint d'eux se borna à ce vague renseignement que le jeune châtelain reposait dans le petit salon.

—Je m'en vais le réveiller, — déclare Jacques.

Après une courte hésitation, Boniface s'élança sur ses traces. A la fin, l'inquiétude aussi l'avait gagné.

Ils traversèrent la salle du festin, ouvrirent la porte de la chambre désignée.

Cette chambre était vide.

De plus en plus alarmés, Jacques et Boniface parcoururent tout le château, tous les alentours, cherchant, appelant Raoul.

Personne ne leur répondit. Aucune trace.

Décidément, Raoul avait disparu.

VI.

A BORD DU GOELAND.

La marée, qui n'attend personne n'avait pas fait d'exception en faveur de Mathurin Régnier.

A son arrivée sur le quai de Honfleur, déjà le bateau de passage cinglait vers le Havre.

En outre, la mer baissait, et les premières étoiles commençaient à s'allumer dans le ciel.

Notre poète eût un accès de dépit des plus expansifs. Quelques pêcheurs s'approcheraient, offrant leurs barques, mais à des prix tout à fait disproportionnés avec les ressources pécuniaires de Mathurin.

—Corbeuf !—s'écria-t-il !—que n'ai-je les ailes de ce goéland qui passe......

—Hein ! — plaît-il, — demanda brusquement un homme à la puissante encolure, — est-ce de moi qu'il parle ainsi, ce jeune écervelé ?

—De vous ? Sapristi ! mon gros bourgeois votre corpulence me semble tout à fait incompatible avec la légèreté du volatile en question.

—Je ne suis point un bourgeois, je suis un marin. Un marin flamand, le capitaine Vanstroum..... et ma bedaine ne pèse guère aux grandes ailes blanches du Goëland, ce bon vieux lougre que vous voyez là bas, et que j'ai l'honneur de commander. Voici pourquoi.

—Oh ! monsieur le capitaine Vanstroum,— interrompit à son tour Mathurin,—ne m'enveillez pas de ma sotte repartie...... et prêtez moi vos grandes ailes blanches pour me transporter jusqu'au Havre.

—Au Havre.......... Je pars précisément cette nuit et pourrai y jeter en passant demain matin. Mais que me payerez-vous pour ton passage ?

—Hélas ! capitaine, je ne suis point un Crésus. —Es-tu gai ? — Je suis ce soir d'humeur sombre, et volontiers prendrais gratis à mon bord un joyeux compagnon qui promettrait de me faire rire.

—Tapez-là, capitaine ! on tâchera....... et pour peu qu'il se trouve quelques vieilles bouteilles dans la cale du Goëland en réserve....

—Allons ! viens...... c'est l'heure du souper, nous souperons ensemble.

—Hurrah pour l'hospitalité flamande !—conclut le poète—Vive le Goeland, vive son généreux capitaine.

Et, tout en suivant son feutre empanné de houx, il passa familièrement son bras sous celui de l'ample marin inespéré qui lui tombait du ciel.

Très probablement, l'allègre physionomie de notre chercheur d'aventures avait plu au capitaine Vanstroum. Aussi quoi, d'autre part, le capitaine Vanstroum ne déplaisait nullement à Mathurin.

C'était une bonne et franche nature flamande, aux allures ultra-bonhomes, aux formes panurgesques, au sourire largement épanoui sur une face rubiconde. Un de ces visages comme allait en peindre Rubens.

Quelques minutes plus tard, on s'établit dans la cabine du lougre.

Tout engageant était aussi la mine du souper. Un volumineux plat, quelques tranches de Hollande, un fromage à la côte rouge et deux flacons bouteilles qui semblaient des plus respectables, sous le rapport de l'âge non moins que de celui de la qualité.

Dès le premier verre, Mathurin fit claquer sa langue en vrai connaisseur, et s'écria :

— Voici du miel ou du porto, c'est-à-dire du soleil en flacon. Recevez-en mes compliments, capitaine...... et, corpsbleu, vive l'Espagne !

—Bon ! [illegible] vivement le cabotier [illegible] voilà tout. L'Espagne [illegible]

—Mais, capitaine, la France est un trop gros morceau [illegible]

—Oh ! oh ! la Flandre [illegible] n'y a pas encore passé tout entière, [illegible]... Patience ! patience !

—Je bois donc à la [illegible] de vos libertés,—ajouta Mathurin,—[illegible] n'ai pas d'opinion politique [illegible] à bas l'Espagnol !

—Chut ! — interrompit le Flamand, — ne parlons pas si haut. Le roi Philippe II est tout cousu d'or ; il paye grandement ceux qui le servent bien, et, jusqu'à nouvel ordre, je suis un de ses fidèles serviteurs, ce qui ne m'amuse pas toujours, aujourd'hui surtout.

—Pourquoi ? qu'on vous a donné quelque vilaine commission !

—Comme tu dis, curieux ! Drôle de commandeur !

—Le commandeur de Crillon ?

—Oui. Est-ce que je ne suis pas à ses ordres, et n'importe pourquoi ! Il m'a payé d'avance... J'ai promis, j'ai juré... Je tiendrai mon serment... rien de plus, mais rien de moins... à la bonne.

Tout en mangeant ainsi, le digne capitaine avait rempli sa vaste chope. D'un seul trait il en engloutit tout le contenu, comme pour noyer jusqu'au souvenir de cette désagréable besogne contre laquelle se révoltait vivement son bon cœur.

Régnier voulut demander ce dont il s'agissait.

Vanstroum l'arrêta dès les premiers mots.

—Cela ne te regarde pas, tête de linotte ! Bois, mange.... et tout au contraire de demander mes secrets, raconte-moi ton histoire... mais sois drôle comme tu l'as promis, ou je te flanque pardessus mon bord.

— Du moment que vous me le rappelez aussi courtoisement, je commence. Une prière cependant... puis je attaquer le pâté !

—Attaque... et bavons ! J'écoute.

Evidemment, le capitaine Vanstroum avait sur le cœur quelque mystérieuse obligation qu'à tout prix il voulait oublier.

De là ces bruyantes croissances, et satisfactions répétées.

Tout en l'observant du coin de l'œil, car il se sentait grandir en l'esprit je ne sais quel instinctif désir de tout savoir, Mathurin renouvela le récit que nous avons entendu déjà, en la compagnie de Raoul.

Disons le cependant, cette seconde édition fut assaisonnée de plus de verve encore et d'esprit que la première.

Au bout de cinq minutes, le capitaine se trouva désarmé ; il avait ri.

Aussi fit-il apporter d'autres bouteilles. Or, nous avons omis de le mentionner plus haut, c'était pour la troisième fois déjà que, de sa voix de stentor, il renouvelait pareil ordre.

—Corbœuf ? — se récria Mathurin, — mais vous me prenez donc pour le tonneau de feu mesdames les Danaïdes ? Je suis plein jusqu'au bord, je ne peux plus boire.

—Ni moi non plus, reconnut Vastroum,—mais ayons recours à ce précieux fromage de Rotterdam. Il réveillerait la soif d'un mort.

—Passez-le-moi donc capitaine ! Il est grand temps de pourfendre un peu sa robe de cardinal. Quel odeur ! Ah ! saperjeu ! vous avez raison... gare au xérès !

Et déjà on s'apprêtait à de nouvelles rasades, lorsque, soudainement, un long coup de sifflet retentit sur le pont.

—Halte ! fit le capitaine, en se redressant avec effort ; halte ! mon mignon... Voici le moment de songer aux affaires.

—Aux affaires ! Mais, par Bacchus ! nous sommes abominablement gris tous les deux.

—Tant mieux ! c'est de quoi je voulais...... c'est ce qu'il me faut à moi pour avoir le courage de tenir ma promesse au commandeur. Ah ! Crillon maudit ! Crillon du diable !

Puis, comme le monsieur, habitué sans doute à pareil service en occasion pareille, apportait un grand baquet d'eau :

—Il ne faut pas, dit le capitaine en y plongeant tour à tour ses mains et son visage, il ne faut pas que le commandeur s'aperçoive que j'ai par trop fêté son vin d'Espagne. Là... là... voilà ce que c'est, il n'y paraît plus.

Effectivement, cette large ablution semblait avoir totalement dégrisé le capitaine.

—Miracle ! fit Mathurin,—vous me rappelez tout à l'heure le titubant Silène à la vermeille trogne.... et vous voici présentement dispos et frais comme le signor Adonis, attendant au pâle infante, madame la Lune.

—Agis de même,—répliqua Vastroum, et de même, étourneau, tu recouvreras la peu de bon sens que tu possédais au premier coup de fourchette. Allons ! mousse, au haut vivement et tout le monde sur le pont. Voici le flot... qu'on appareille.

—Bravo !—s'écria le poète, car appareiller, n'est-ce pas, c'est partir ?

—Comme tu dis, triple âne. Au revoir !

—Eh quoi ! vous me quittez ?

—Est-ce qu'il ne faut pas que je subisse enfin la corvée en question, tu sais bien ?

—Mais non, pas du tout... et quand ce ne serait que pour savoir, enfin... Je vous suis.

—Je te le défends ! cela ne te regarde pas. Reste céans, ou vingt coups de garcette, mon mignon ! Tu sais que je tiens mes promesses, alors même qu'il m'en coûte énormément. Tiens-toi le pour dit : de l'obéissance, ou sinon... Attends-moi, je reviens.

A continuer.

SPECTACLES.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.
Gustave Ostermann-Lecomte et Directeur.

Avant dernière semaine du
GRAND OPERA ITALIEN
De Mme GHIONI et SIG. SUSINI,

MAX STRAKOSCH........Directeur

JEUDI SOIR, 25 janvier 1866.

Première représentation, à la Nlle Orléans, du chef-d'œuvre de Verdi,

UN BALLO IN MASCHERA

SYNOPSIS.

[illegible]

Ce chef-d'œuvre sera exécuté avec de nouveaux décors, de magnifiques costumes, un CHŒUR COMPLET, un GRAND ORCHESTRE, une MUSIQUE MILITAIRE au complet. Mmes GHIONI, CANISSA et PATTI STRAKOSCH, Signors MACAFERRI, MARRA et GRAFF rempliront les principaux rôles.

Chef d'orchestre..............Signor F. ROSA.

VENDREDI, 26 JANVIER 1866, soirée extraordinaire représentation de FAUST, de Gounod.

SAMEDI, UN BALLO IN MASCHERA.

On peut retenir des places au contrôle du théâtre de l'Opéra.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.
Gustave Ostermann-Lecomte et Directeur.

Compagnie Lyrique et Dramatique Française.

MARCELIN ALHAIZA..............Directeur.

Cette troupe donnera 24 représentations, comprenant l'opéra-comique, l'opérette, la comédie, le drame et le vaudeville, qui auront lieu trois fois par semaine, le Mardi, le Jeudi et le Samedi.

PRIX DES PLACES.

[illegible]

Théâtre St-Charles.

MERCREDI SOIR, 24 janvier,
MACBETH, tragédie de Shakespeare. M. et Mme CHAS KEAN joueront les principaux rôles.
Premières, $1 00 ; parquets, 75 cents. 24 jan

Académie de Musique.
RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell..... Directeurs et Prop.

Représentation tous les soirs
ET
Les SAMEDIS, A MIDI, pour les Dames et les Enfants.
Mlle. ANNETTA GALLETTI, et un Corps de Ballet au complet.
TERPSICHORE.
Ou la *Fête des Muses*, ballet.
DEMONIO,
Ou le *Lys Enchanté*, pantomime.
LE CORPS D'AFRIQUE
dans les pièces les plus comiques.
Retenez vos places dans la journée.
22 jan—tlj

Musée et Institut Zoologique
de BURNELL & PRESCOTT,
composé de grandes curiosités Naturelles vivantes,
au No. 93 de la rue St. Charles,
(en face de l'Académie de Musique.)

LES portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. [illegible] Prix d'entrée, 50 cents ; pour les enfants, 25 cents.

LA NATURE DEVOILEE
—A LA—
SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,
Rue ST-CHARLES, Nos 40 et 42,
3déc—6m

Succursale du Musée d'Anatomie de New-York.—Rue St-Charles, No 40 et 42.

ON peut se procurer quatre lectures importantes, intitulées "La Philosophie du Mariage" et [illegible]

Grand Bal Paré et Masqué
Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, Mardi 13 de février (Mardi Gras) dans la nouvelle salle de l'Opéra, pour le bénéfice de la Société.

DIRECTEURS :

Jules Dubalen,	C. Keller,	J. A. Feuillâtey,
J. A. Hess,	C. [illegible]	H. Gros,
A. Vaubois,	[illegible]	[illegible]
A. Martin,	M. C. [illegible]	F. [illegible]
G. Peindel,	L. E. [illegible]	[illegible]
C. M. Richards,	J. Buron,	J. Dreil,
[illegible]	P. White,	J. [illegible]
J. Good,	[illegible]	P. Thomas,
	J. Slauson,	E. Sancier.

[illegible]

Prix du Billet, $5.

HOTEL DE L'EUROPE,
21, Bal Hennion Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway,
Mme H. CHOS et F. PRATS.
CUISINE FRANÇAISE.

HOTEL DE SOTO.

[illegible]

PAQUEBOT REGULIER DE LA HAVANE.

Le vapeur [illegible] Partira pour le port ci-dessus mentionné le MERCREDI, 24 JANVIER, à 8 HEURES P. M.

Ce navire est en fer, à compartiments étanches, et est de première cote. [illegible]

Prix du passage à la Chambre..........$40.
S'adresser à OSCAR MERCIER & Co, 63 & 64, Vieille Levée.
21 jan

Ligne de steamers à hélice Grosstre et Sumbr, entre la Nlle-Orléans et le Texas.
Pour GALVESTON ET INDIANOLA.
Départ JEUDI, 25 janvier à 8 heures du matin. Le beau steamer MORGAN, Capitaine John T. Lawless, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, au coin des rues Camp et Commune.

Ligne ordinaire de steamers à hélice entre la Nlle Orléans et Mobile.
POUR MOBILE.
Départ : MERCREDI, 24 janvier, à l'arrivée du convoi de 6 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.
Le beau steamer FRANCES, [illegible] Commandant Thos. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.
Le CREOLE, steamer à basse pression.
Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.
POUR MOBILE et les ports intermédiaires. —Le magnifique steamer CREOLE, [illegible] partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.
[illegible]
PETER MARCY.

DEPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. [illegible]
[illegible] JNO. A. STEVENSON, Agent, Front Levée, No 7.

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE ORLEANS,
Faisant escale à la Havane et à Queenstown pour débarquer et prendre les malles et les passagers.

[illegible]

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,
Expédiera les steamers suivants, à hélices et en fer, de grande puissance, entre LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

	tonneaux.	Capitaines
LOUISIANA	1674	[illegible]
MISSISSIPPI	1711	J. Campbell
FLORIDA	1657	T. Baker
MISSOURI	1664	[illegible]
ARKANSAS	1666	[illegible]
ALABAMA	1659	W. [illegible]
GAMBIA	1661	J. Graham
CAROLINA	1661	J. Hairby
BOLIVIAN	1663	H. [illegible]

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 ; en or ou jusqu'à la Havane $35, ou l'équivalent en billets des Etats-Unis.

Pour le taux du fret ou passage, s'adresser à
Wm. HUNTER & Co, rue Carondelet, No 41.

POUR LIVERPOOL
Faisant escale à La Havane et à Queenstown.
Le steamship ALABAMA.

On reçoit maintenant le frêt destiné à ce steamer au pied de la rue Jackson. L'ALABAMA partira ponctuellement SAMEDI, 27 janvier, à 8 heures A. M. et sera suivi d'un autre steamer de la compagnie qui partira le 10 février.

Passage à la chambre : pour Liverpool, $125 ; pour la Havane, $35, ou l'équivalent de ces sommes en billets des Etats-Unis.

[illegible]

Wm HUNTER & Co, 41 rue Carondelet.
16janv

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

WASHINGTON	[illegible]
LAFAYETTE	[illegible]
EUROPE	[illegible]
NAPOLEON III	presque terminé
ST-LAURENT	en construction
PEREIRE	
VILLE DE PARIS	

Départs de New York.
WASHINGTON, A. Surmont..... vendredi 2 février 1866.
EUROPE, A. Duchesne.....vendredi 2 mars 1866.

Prix du passage en or.
[illegible]
Bureau transporté du No 7 au No 38, Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, [illegible]
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR VERA CRUZ.—La belle goélette américaine de première classe R. G. W. DODGE, capitaine S. M. Walls, ayant presque tout son chargement engagé [illegible]
L. JOUBLANC, 20 rue Natchez, près Magazine.
17 jan

POUR VERA CRUZ ET TAMPICO.—La belle goélette anglaise de première classe FOUR SISTERS [illegible]
L. JOUBLANC, 20 rue Natchez.
13 jan

C. A. RICHARDS.
ETABLISSEMENT pour la vente en bouteilles de vins et d'esprits, RUE DU CAMP, No. 94, Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera toutes les marques primitives de liqueurs en bouteilles, comprenant ; Bourbon Golden Sheaf, Extrait de Rye, Genièvre London Dock, Punches concentrés, Sirops, Amers, Vins de Californie, &c.
—EGALEMENT—
Les célèbres Vins et Esprits, Standard de C. A. Richards.
Il approvisionne les marchands en gros, les marchands de la campagne, les jobbers et les planteurs, au plus bas prix du marché.

B. L. MANN & CO.,
Négociants Commissionnaires et Marchands de toute espèce de Fourrures, Pelleteries, Suif, Laine, Cire, Huile de Tanneurs, Jeponnica, Sumac, &c.
Rue des Magasins Nos 83 et 85.

Cercles en fer, de Fassmann.
DEUX mille paquets, en débarquement du navire Ella Thayer et du steamer Cambria, à vendre à bas prix, par
E. FASSMANN, rue Carondelet, No 61.

FAQUEBOT REGULIER DE MINDEN. [illegible]
CREOLE, ALLARD & GOODWYN, Rue Front, No 13, et rue Fulton, No 14.
[illegible] Hamilton, Heeder & Co, A Minden.
Murphy & Woodward, à Grand Ecore.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le beau bateau à vapeur SONORA, [illegible] capitaine H. Bread, commis J. D. Hine, partira MARDI, le 23 janvier, à 5 heures, pour St Martinville, Nouvelle Ibérie, Jeannerette, Charenton Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères intermédiaires.
SMITH & FECOT, No 5, rue Douane.

Par suite de la crue, le steamer IRENE reprendra ses voyages hebdomadaires réguliers.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, et de Washington, tous les SAMEDIS, à 8 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington, Port Barré, Simsport, Tambouchure du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la rivière Atchafalaya. Le bateau à vapeur IRENE [illegible]
J. J. FAGAUD, agent d'annonces, 9, Fulton street

[illegible] MARDIS [illegible] CLEONA [illegible]
A. GAJAC, 9 St Loe

Pour les Attakapas
Avec le grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans et des Opelousas.
Le beau bateau à vapeur INGOMAR, [illegible] capitaine P. B. Burke [illegible]
E. MONTAGNE Jr., rue St. Louis, [illegible]

Ligne du Grand Chemin-de-Fer des Opelousas et de l'Ouest
Le bateau à vapeur GENL. J. L. HODGES, capitaine Wetmore, [illegible]
SMITH & FECOT, agents, No 5 rue Douane.

P. S. — Les bateaux à vapeur CORNIE, capitaine Ed Castille, et INDIAN No. 2, capitaine D. Muggah [illegible]

BAYOU SARAH
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et tous les MERCREDIS à 10 heures A. M.—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville [illegible] LOUIS D'OR [illegible] NINA SIMMES, capitaine W. R. Greathouse [illegible]
TITUS & GWARTNEY, 5, rue Tchoupitoulas

BAYOU LAFOURCHE.
PAQUEBOT de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche. — Le bateau BELLE IDA, capitaine M. Barré [illegible]
TITUS & GWARTNEY, 5 Tchoupitoulas

Départ, les MARDIS et VENDREDIS, A MIDI — Pour Thibodeaux [illegible] ANY ONE [illegible]
N. O. DONOHUE, agent, rue Tchoupitoulas, No 2.

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.
Paquebot hebdomadaire pour Alexandrie, [illegible] NAVIGATOR [illegible]
[illegible] SHREVEPORT et ALEXANDRIE [illegible] PIONEER, CLEA, FANNIE GILBERT, GOSSAMER [illegible]
GEO L. KOUNS & BRO, propriét., rue de la Commune, No 32.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1865.
UNE réunion des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la banque, jeudi, 1er février 1866, à midi, pour prendre en considération la question de réduire le capital.
Par ordre du Bureau, CH. JUMONVILLE, Faisant fonctions de caissier.

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.
Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.
PIKE, LAPEYRE & BROTHERS

SLARK, STAUFFER & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
QUINCAILLERIE,
FER, CLOUS, TOLE, CUIVRE, PEINTURES, HUILES, INSTRUMENTS ARATOIRES, &c.
Rue du Canal, No 71, Nlle-Orléans.
Agence de Sheet Zinc Company et pour la vente du charbon des meilleures fabriques.

A VENDRE.
EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, Michel Montaigne et Mississippi, [illegible]
COUTURIE BROTHERS, 27 et 30, Vieille Levée.
12 jan—1m

AVIS.
LE DOCTEUR BERJOT, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien de l'armée d'Afrique, [illegible]
Office et résidence : rue Dauphine 255, encoignure Ursulines.

RAPHAEL BELTRAN,
EPICIER EN GROS.
Vieille-Levée No. 101, entre St-Louis et Conti.
SUCRE, Mélasse, Porc, Graisse, Farine, &c., [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE, de Landreth, Récolte de 1865.
H. HAFNER a maintenant en magasin un grand assortiment complet de graines de jardinage de D. Landreth & Son, à Philadelphie. [illegible]
H. HAFNER, rue St. Charles, No 105, en face du théâtre St. Charles.

A. TIRRELL & CO.
(Successeurs de Tirrell & Seres,)
Marchands en gros de CHAUSSURES
9 RUE DES MAGASINS 9
entre Canal et Commune.
[illegible]

CITY NATIONAL BANK.
(Banque Nationale de la ville de la N Orléans)
Nouvelle Orléans, 19 décembre 1865.
CETTE Banque ayant commencé les opérations, dans son local, à l'angle des rues Magasins et Natchez, [illegible] RECOUVREMENTS sur tous les points accessibles. Elle vend et achète du CHANGE sur toutes les principales villes. [illegible] GARANTIES DU GOUVERNEMENT aux prix courants du marché.
G. W. COCHRAN, Président.
S. J. PALFREY, caissier pro. tem.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 19......RUE DE CHARTRES......No 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c, TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités [illegible]
A. BROUSSEAU.

C. A. RICHARDS,
Wine and Spirit Bottling House,
94 CAMP STREET, NEW ORLEANS,
WHERE may be found all of his original brands of Bottled Liquors, consisting of Golden Sheaf Bourbon, Extract of Rye, London Dock Gin, Concentrated Punches, Cordials, Syrups, Bitters, California Wines, &c.
—ALSO—
C. A. Richard's Celebrated Standard Spirits and Wines.
Wholesale Dealers, Country Merchants, Jobbers and Planters supplied at lowest market prices.

POUR LE SUD.
Compagnie d'Emigration et de Produits.
71 Broadway, New-York, et 44 rue de l'Union, Nlle-Orléans.
Organisée dans le but d'introduire les Capitaux, les Artisans, et les Machines économiques dans les Etats du Sud.
CETTE Compagnie offre de vendre ou de louer des terres pour la culture du sucre, du coton, ou pour l'élevage [illegible]
SAM. BARD, 44 rue de l'Union.

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.
SUPERIEURS à toutes les autres qualités [illegible]

A VENDRE.
BOIS DE CEDRE [illegible]
W. C. CUTTER.

G. L. Kouns & Bro.
(J. L. KOUNS — BEN. S. KOUNS.)
Marchands Commissionnaires.
[illegible] rue de la Commune, No 32, N. O.

Succession McDonogh.
LES personnes qui doivent des billets à la ville de Baltimore pour l'achat de propriétés de feu John McDonough, sont requises de venir les payer sans délai.
HEMMER & HOTT, Rue du Dom, No 30.
Nouvelle Orléans, 15 janvier 1866.

Guérison certaine des hernies
Bandages patentés, de White,
Pour hommes et pour femmes,
A vendre par THS. SOMERBY.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.
TOUTES les maladies secrètes [illegible]

MALADIES SECRETES.
M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, [illegible]

Opiat et injection du Dr Ricord.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275

J. VILLARRUBIA,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTATEUR DE
PRODUITS DE CUBA,
No 9 — rue Bienville — No 9

Wm. Edwards ...... Edw. J. Gay
Wm. Edwards & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
15 — RUE DE LA DOUANE — 15

Victor Pesson,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS
Rue de la Vieille-Levée, No. 30.

DEPARTEMENT DU TRESOR.
Bureau du Contrôleur de la Circulation.
Washington, 19 décembre 1865.
A TTENDU qu'il a été donné au soussigné des preuves satisfaisantes que la Banque Nationale de la Louisiane, dans la paroisse d'Orléans [illegible]
FREEMAN CLARKE, contrôleur.
14 jan

AGENCE D'IMMIGRATION
64 RUE DE L'UNION,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
M. F. AMMONENQ [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane
Nlle Orléans, 5 janvier 1866.
UNE élection de sept Directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, LUNDI, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
E. ROUSSEAU, Caissier.

Association connecticut des Planteurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1866.
L'ELECTION annuelle de trois Directeurs de cette institution pour l'année, aura lieu, au local de la banque, LUNDI, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. L. PEYRE, caissier.

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES en gros
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, etc.
17......Rue St-Louis......17
Nouvelle-Orléans.

Plomb de chasse.
100 sacs de plomb de chasse des Nos 3, 4, 7, 8, 9, venant d'être reçus.
A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure St Philippe et Royale.

A. CARRIERE,
Négociant Commissionnaire,
Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.
95, Rue Bienville, Nlle-Orléans.

BUREAU D'ASSURANCES
DE
HOLMES & BRO.
Rue du Camp, N°92 au premier.
ASSURANCES contre l'incendie, les risques de mer, de rivière, et les accidents de voyage.

Cette maison représente les solides compagnies suivantes :

INTERNATIONAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.
Capital comptant..........$1,000,000
Actif, plus de..........1,300,000

NATIONAL INSURANCE COMPANY DE BOSTON.
Capital comptant et surplus..........$600,000

MM. HOLMES & BRO. sont également agents généraux pour tous les Etats du Sud de la Compagnie d'assurance du Voyageur, de Providence, R. I.

TRAVELLER'S INSURANCE COMPANY DE PROVIDENCE, R. I.
Capital comptant..........$200,000

Cette compagnie assure la vie contre les risques et accidents de voyage et de séjour chez soi.

Toutes les pertes sont réglées à la Nouvelle-Orléans — MM. Holmes & Bro. ont engagé les services de M. A. Picolet, favorablement connu dans les affaires d'assurance de cette ville.

61, RUE DU CAMP, 61. RUE DU CAMP

UNE NOUVELLE ANNEE,
Et quelque chose de Nouveau dans la Photographie.

S. Anderson rappelle à ses anciens clients et au public que, grâce à de nombreuses améliorations et à de meilleurs produits chimiques, il est prêt à faire les photographies les plus fines par n'importe quel temps. Il appelle leur attention sur sa nouvelle photographie sur porcelaine, elle surpasse la miniature la plus fine sur ivoire. S'étant assuré les services des artistes les plus habiles, et ne s'occupant que de son établissement, son travail ne laisse rien à désirer.

N. B. —S. Anderson n'est qu'au No 61 de la rue du Camp, et n'a aucune relation avec aucune galerie photographique ou galerie photographique quel conque de cette ville. Il vend, en gros et en détail, aux plus bas prix possibles, tous les articles de photographie.

S. ANDERSON.
Rue du Camp, No 61.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
De Londres et Lancashire contre l'Incendie.
CAPITAL : $5,000,000, en or, payés, avec le privilège d'augmentation.

L'AGENCE de cette Compagnie est maintenant prête à assurer le coton, les marchandises, les articles de ménage et toute espèce de bâtisses, aux taux habituels.

Il est accordé quinze pour cent sur toutes les primes.

Les pertes sont payées immédiatement après que le montant est fixé à cette Agence, sans référence à la Compagnie-mère et sans escompte.

Directeurs à la Nlle-Orléans :
MM. J. O. ROBINSON, O. W. COUVES, JAMES P. FREERET.
R. G. MUSGROVE, Agent général.
JOHN T. HEATH, Secrétaire.
Bureau, rue Carondelet, No 63, au coin de la rue Perdido.

W. H. JOHNSON....JOSEPH DENEGRE....D. B. PENN
JOHNSON, DENEGRE & PENN
Facteurs de coton
ET
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
186......Rue de la Commune......186.

MERVEILLEUX
Perfectionnement du Siècle.
Avis important aux familles, aux propriétaires d'Hôtels et de Restaurants.

FOURNEAUX DE CUISINE, en fer battu et portatifs.
PATENTE DE VAN.
Ce fourneau économise le combustible, donne une plus grande quantité d'eau chaude et présente plus de surface pour cuir et griller qu'aucun des fourneaux offerts jusqu'ici.
Il y en a de grosseurs convenables pour les familles, pour les pensions, les hôtels, les restaurants ; des compartiments pour l'eau chaude y sont attachés. Les sommes offrent également des TABLES A VAPEUR pour cuire les légumes à l'eau chaude et éviter ainsi tout danger de roussir. TABLES A DECOUPER, chauffées par l'eau chaude.
GRILS, FOURS, POELES DE LINGERIE.
[illegible]
Venez les voir.
THOS E. BODLEY, Rue Perdido, No 3, Nouvelle-Orléans.

KNEASS, MAYO & DORMAN,
(successeurs de MAGEE & KNEASS),
No 6....Rue des Magasins....No 6
A l'enseigne du Grand Cheval.
FABRICANTS et marchands de selles, harnais, malles, cuirs, quincaillerie pour selliers, garnitures et outils [illegible]

No77........RUE GRAVIER........No77.
Importateurs
DE PRODUITS DE CUBA,
CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.
Seuls agents, en cette ville,
De la Célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ !"
Ils ont constamment UN STOCK FRAIS.
SORNIO & FRERES, Rue Gravier, No 77.

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'automne et d'hiver.
[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS !
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
196......RUE DU CANAL......196
[illegible]

JOHN HENRY & CO.
121 & 123...Rue de la Commune...121 & 123
FABRICANTS
—ET—
MARCHANDS EN GROS
—DE—
BOTTES ET SOULIERS,
Destinés au commerce de la ville et de la campagne.
121 & 123, rue de la Commune.
—Nouvelle-Orléans—
G. W. GOULD........R. W. TAYLOR

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu MICHAEL BRADY, décédé.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 20,381—En vertu d'un ordre de cette vente [illegible] je procéderai le SAMEDI, vingt-quatre de février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de Douane, dans le Deuxième District de cette ville [illegible]
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feue dame PRISCILLA GRIFFITH, décédée veuve de George E. Bourlitch, décédé.
[illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

AUGUSTE LESSEPS vs. RICHTER & STREEDER.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,378—[illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

F. McGUIN vs THOMAS REILLY, et als
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,634 [illegible]
Un mulet, appartenant au défendeur Thomas Reilly et saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU.

ARTEMON HILL vs KENNEDY et als
QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15 774—[illegible]
CHARLES BIENVENU.

WILLIAM GORDON, syndic vs J. A. GRAVAL
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—[illegible]
VILLE DE CARROLLTON.
CHARLES BIENVENU.

DRURY A. HARRIS vs succession de feu dame C. B. MACAULAY, MARIE H. CHAMPLIN, épouse de JOHN J. MACAULAY.
QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 15,364—[illegible]
CHARLES BIENVENU.

MYRTILLE COURCELLE vs. JOHN STEWART.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,304—[illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

John A. LETTER vs CASTLE GREEN.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,640—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt de février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girode, Poydras, St-Paul et Perdido [illegible]
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.
80......RUE DU CANAL......80
Au premier, au-dessus de [illegible]

Restaurant Français,
73....RUE DE CHARTRES....73
Tenu par M. Philippe Perget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHAMBRES GARNIES [illegible]

Restaurant Antoine.
80 Rue St Louis, entre Passage de la Bourse et Royale.
M. ANTOINE, restaurateur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'à partir d'aujourd'hui [illegible]

RESTAURANT ST LOUIS,
Tenu par Henri Barthe
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
[illegible]

AVIS.
LA société F. J. Da SILVA & Co est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Chaque associé se servira du nom de la société en liquidation.
F. J. Da SILVA,
DORCINO LANDRY.
Nlle-Orléans, 30 décembre 1865.

Le soussigné continuera les affaires de commission pour son propre compte.
F. J. Da SILVA.

DROGUES, MEDICAMENTS,
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS
Marchandises sèches et articles de mode.
PAR HOFFMAN & MARKS
S. I. Zellerand, Encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 36.
MERCREDI, 24 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—
500 lots de marchandises sèches étrangères et du pays, telles que :
[illegible]
Conditions, à la vente. 21janv

PAR O. VALETON
PLACEMENT AVANTAGEUX.
MAGASIN A TROIS ETAGES AVEC FACADE EN GRANIT ET VERANDAH EN FER.
PAR O. VALETON, Encanteur,
Bureau, Nos 23 et 25, rue Conti
SAMEDI, 27 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—
Un lot de terre situé rue Conti, entre les rues Chartres et Levée, [illegible]
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 22janv

PAR G. LEAUMONT.
350 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux
Aussi
150 lots habillements d'hiver
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan 69 Chartres.
MERCREDI vingt-quatre du courant, à dix heures du matin, il sera vendu—
350 caisses bottes, souliers et brodequins
Aussi
100 chaises pour hommes et enfants.
Aussi,
150 lots d'habillement d'hiver.
Conditions—à la vente. 24 jan

PAR JOHN C. BLOHM
GRANDE VENTE.
Marchandises sèches de saison, bottes, souliers, habillements et chapeaux.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
JEUDI, 25 janvier, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 38 de la rue Bienville [illegible]
Conditions—à la vente. 24 jan

PAR ALFRED BOULIGNY.
Grande vente de 245 terrains améliorés et non améliorés, dans Gerd Bouligny, Jefferson City et Carrollton.
Succession de Mme Vve. Mlle. Eure Montreuil épouse décédée de Laurent Millaudon.
SECONDE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 13,269
PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur.
[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE.
Deux excellentes maisons en briques, à étages, à mansardes, dans la rue de l'Esplanade, près Bourbon. Vente à longs termes.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur,
Rue Carondelet, No 47
MERCREDI, 24 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—
[illegible]

Cottage chalet confortable dans le Deuxième District, dans la rue Miro, près la rue Bienville.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47
MARDI, 30 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
[illegible]
L'acte de vente pardevant Grima & Stark, notaires publics, aux frais de l'acquéreur. 18janv

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les premières classes élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et expérimentés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des Livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix : $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourbon.

INSTITUT LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
Rue St-Charles, Nos 212 et 214, et rue du Camp, No 201.
MADAME MAX LE ROY est heureuse d'annoncer aux familles que son institut est maintenant établi dans la rue St-Charles, Nos 212 et 214, entre les rues Julia et St-Joseph, et comprend la bâtisse No 201 de la rue du Camp. [illegible]

INSTITUTION,
240, 242, 244....*Rue Rempart*....240, 242, 244
EXTERNAT ET INTERNAT.
MR. L. A. DE MONTLUZIN a l'honneur de prévenir MM. les pères de famille qu'il vient de succéder à M. C. Caron dans la direction de l'institution de la rue des Remparts [illegible]

VICTOR DUBOIS, Coiffeur,
85 Rue Royale, entre Bienville et Conti
INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public qu'il vient d'adjoindre à son Salon pour la Barbe et la Coupe des Cheveux, [illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.
Grande vente, par catalogue,
de 200 tableaux à l'huile et de grand prix.
Vente à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, au Théâtre de l'Opéra, rue St-Charles, au No 94 de la rue St-Charles, MERCREDI SOIR, 24 du courant à 7 heures et demie, jeudi et vendredi soir, à la même heure, jusqu'à ce que toute la collection de 200 TABLEAUX A L'HUILE soit vendue—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 22jan

Fonds et installations d'une grocerie pour familles. Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu vendredi, 26 janvier, à 10 heures, au coin des rues Bagatelle et Bons Enfants—
[illegible]

Grande vente de Bottes, Souliers, Chapeaux et Brodequins d'habitation, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

MULETS. MULETS.
Vingt-neuf mulets d'habitation à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 24 janvier 1866, à 11 heures dans la rue Lesseps [illegible]
Vingt-neuf mulets d'habitation.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 22jan

Vente par ordre des gardiens du port.
750 sacs son et 303 sacs maïs à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, Encanteur
[illegible]

Grande vente, par catalogue, de beaux meubles en bois de rose et en acajou, rideaux Damas et dentelle, glaces françaises, tapis velours et de Bruxelles, tableaux à l'huile, objets précieux, &c. &c. à l'encan pour cause de départ.
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur
[illegible]

PAR GARDNER SMITH & CO.
SUCCESSION DE THOS. P. GUION,
No 25,824.
Grande vente, par catalogue, de tout le stock d'articles riches, à l'ancien local du défunt, au No 20 de la rue St Charles.
PAR GARDNER SMITH & Co
GARDNER SMITH, encanteur.
[illegible]

PAR McCERREN & CO.
VENTE IMPORTANTE
DE
PROPRIETES DE BATTURE.
Quatorze îlets de terre dans le Premier et le Deuxième Districts.
VENTE A L'ENCAN POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.
PAR McCERREN & CO,
GEO. W. McCERREN, Encanteur
[illegible]

PAR S. GUINAULT.
Vente de l'établissement de charronnage et de forge de M. Chs. Gehlbach.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
[illegible]

Propriété encoignure Moreau et Espagne.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]

Deux lots de terre contigus, avec bâtisses, sur la rue Ste Antoine.
PAR S. GUINAULT, encanteur
[illegible]

Jolie Propriété de Campagne.
PAR S. GUINAULT, encanteur
IL sera vendu SAMEDI 27 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale
9 LOTS DE TERRE contigus, [illegible]
Acte pardevant O. Drouet, notaire public. 22 jan

Succession de FRANÇOIS MIGOT, No 25964.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]
Acte de vente, pardevant Abel Dreyfous, notaire public.

Propriété sur la rue Ste-Anne, Nos 378, 380 et 382.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]
Acte de vente devant A. Dreyfous, notaire public.

Succession de Jean Amat.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]

MAYER FRERES.
Crescent City Steam Tobacco Works.
(FABRIQUE DE TABAC)
Rue Lafayette, Nos 49 et 51,
Magasin, rue Tchoupitoulas, No 51. Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,
Rue Tchoupitoulas, No 51,
Entre les rues Poydras et Natchez, Nlle-Orléans, Lne.
MARCHANDS DE
Tabac en feuilles et tabac à chiquer ; fabricants de tabac à fumer et de cigares. [illegible]

PAR E. ROGER
Vente chez les importateurs, de vin rouge, vin blanc, Porto, genièvre, absynthe, sardines, &c.
PAR E. ROGER & CO.,
O. DIJAN, encanteur
VENDREDI, 26 courant, à 11 heures du matin, au magasin des importateurs, Messieurs Couturié Frères, No 27, rue de la Vieille Levée—
[illegible]

Chapeaux, linge fait et marchandises sèches
PAR E. ROGER & CO.
O. DIJAN, encanteur.
[illegible]

PAR BERNARD TURPIN.
Vin de Bordeaux en barriques et en caisses, vin blanc, vermouth, liqueurs, absynthe, sardines, sucre, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 37 rue Vieille Levée.
[illegible]

Marrons ! Marrons !
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
[illegible]

PAR D. E. MORPHY.
310,000 cigares de la Havane.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
[illegible]

Succession d'Henry Rambford.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
[illegible]

Serpents de Pharaon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur
[illegible]

Succession de E. W. et W. W. Sewell.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

NELLIGAN & VON ZINKEN.
Succession de James B. Sherwood.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans—No 25,919
Grand assortiment de meubles en acajou et en chêne, argenterie plaquée et argenterie, vaisselle, &c. &c.
PAR NELLIGAN & VON ZINKEN,
JAMES NELLIGAN, encanteur
[illegible]
BEAUX MEUBLES DE SALON [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Propriété de valeur dans le faubourg Tremé
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 37
[illegible]
Acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public. 16janv

Vente pour opérer un partage.
Succession de Marie L. Monroy—No 3541.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse, No 37.
[illegible]
L'acte de vente pardevant M. O. Morel, notaire public. 25 jan—3 fév, 21, 22

PAR RENE GUTIERREZ.
Fonds de grocerie à l'encan.—Ensemble avec le bail et les installations.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 94 rue de Chartres
[illegible]

MEUBLES. MEUBLES.
Vente Mercredi à 4 heures et demie, P. M.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
[illegible]

Beaux meubles en acajou.
Vente sans réserve—jeudi à dix heures.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
[illegible]

Vente à l'encan.
[illegible]
A. BECWITH.
15 jan

PAR E. M. JACOBS.
Grande vente de bijoux, pour cause de maladie et de départ.
AU COMMERCE DE GROS et de DETAIL.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Passage de la Bourse, No 26.
[illegible]

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE.
CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible]
LE PESTANIC DE PERSE, [illegible]

PAR G. DE FERIET.
Quatre magnifiques maisons et magasins en briques et à trois étages, faisant face aux rues Remparts, Toulouse et Bassin, [illegible]
PAR G. DE FERIET, Encanteur
Bureau, rue Royale, No 2
[illegible]

Six terrains de free grand prix, pour bâtir —situés dans l'îlet compris entre les rues Clay, Conti, Peters (ci-devant Nlle Levée) et Bienville.
Par G. DE FERIET, Encanteur
[illegible]

Magasin et maison de prix, en briques et à trois étages, [illegible] Royale et Bourbon, faisant partie du restaurant bien connu sous le nom de "Restaurant St-Louis".
Par G. DE FERIET, Encanteur.
[illegible]

Machine à vapeur au complet.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
[illegible]

Grande maison confortable dans la rue Bienville, Nos 258, 183 et 260, entre les rues Villeré et Robertson—divisée en trois corps de logis
PAR G. DE FERIET, encanteur,
[illegible]

Magnifique maison en briques, à étage, No 253 de la rue Bourgogne, entre les rues Hôpital et Quartier, 3me District.
PAR G. DE FERIET, encanteur
[illegible]

PAR J. B. CROZAT
SUCCESSION DE LUDGER TIRADO.
No 25,799.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur,
Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.
[illegible]

Meubles, outils, établi, &c. &c.
PAR J. B. CROZAT, encanteur
[illegible]

CHANGEMENT DE BUREAU.
L. B. POTHIER a transporté son bureau du No 4 de la rue Vieille Levée au No 25 de la rue Bienville.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 25 de la rue Bienville, entre les rues Vieille Levée et Chartres.

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles [illegible] de MM. GOODRICH et CHS. E. BAILEY [illegible]

Bureau de Prêts
A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St Charles, No 33,
Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et l'Union.
J. HART, Directeur.
M. J. HART, appelle l'attention de ses amis et du public sur son Bureau de Prêts [illegible]

Cobb, Dolhonde & Co,	Martin Dolhonde & Cobb,
Marchands-Commissionnaires et expéditeurs, No 7, North Second street, entre Chestnut et Market, St. Louis.	Facteurs de Coton et de Tabac, Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, No [illegible] N-Orléans.

ILS sollicitent des ordres pour l'achat ou la vente de Coton, Sucre, Mélasse, Café, [illegible]

WILLCOX & GIBBS
Machine à coudre,
PATENTE DE LA VIRGINIE.
Bureau principal : No 8 rue St Charles.
Quelques raisons pour lesquelles
Les Machines à coudre de Willcox & Gibbs SONT SUPERIEURES A TOUTES LES AUTRES :
[illegible]
On peut les voir fonctionner au No 8, rue St Charles.

J. J. ALBERT,
No 14, RUE BOURBON,—Au premier,
OFFRE à vendre, en gros, à des prix très modérés, un grand assortiment de [illegible]